

**Discours de M. Frédéric MITTERRAND,
ministre de la Culture et de la Communication**

**Réception de la promotion de sortie
de l'Institut national du patrimoine (INP)**

Salon Jérôme

Lundi 27 juin 2011 – 16H

- ✓ Monsieur le Directeur de l'Institut National du Patrimoine, Cher Eric Gross,
- ✓ Monsieur le directeur général adjoint du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, Cher Jean-Marc Legrand
- ✓ Monsieur le Directeur général des patrimoines (Philippe BÉLAVAL),
- ✓ Mesdames, Messieurs les conservateurs frais émoulus de l'INP,
- ✓ Mesdames, Messieurs,
- ✓ Chers amis,

J'ai tenu, comme je l'avais fait l'année dernière, à recevoir la promotion sortante des conservateurs du patrimoine formés par l'Institut National du Patrimoine et je veux vous dire aujourd'hui, avec chaleur et amitié, **bienvenue dans la carrière et dans ce Ministère de la Culture et de la Communication qui est désormais le vôtre.**

Bienvenue, d'abord, à notre hôte du Congo, titulaire désormais du diplôme international. Si l'Inp a reçu de nombreux stagiaires internationaux, vous êtes, pour cette promotion, le seul, Cher Huriel Nganga Loubou, à avoir souhaité suivre la totalité de la scolarité. L'an prochain cependant, vous serez six –marocain, sénégalais, syriens - et je me réjouis de ce développement qui sera un axe fort de coopération pour l'Inp dans les années à venir.

Bienvenue aux conservateurs territoriaux qui vont prendre ou rechercher leur poste auprès des maires, des présidents de conseil généraux ou des présidents de conseil régionaux.

Bienvenue aux conservateurs d'Etat qui vont rejoindre leur première affectation, en très grande majorité dans les établissements qui dépendent de la direction générale des patrimoines.

Que vous apparteniez à la fonction publique territoriale ou à la fonction publique de l'Etat, vous avez en partage de grandes ambitions et de hautes valeurs.

Ces ambitions et ces valeurs communes justifient votre formation commune au sein de l'Institut national du patrimoine, et je voudrais saluer ce beau partenariat entre le Centre national de la fonction publique territoriale et mon ministère. Je connais la qualité des relations entre le Centre national de la Fonction publique territoriale et l'Institut national du Patrimoine. Je sais qu'elles se resserrent. Je m'en félicite. J'y suis très attaché et j'encourage la direction de l'Institut national du patrimoine à persévérer dans cette direction.

Ces ambitions et ces valeurs communes, je veux aujourd'hui brièvement vous en parler, pour vous appeler à les porter, à les incarner, avec fierté.

Dans le « tour de France » des musées que j'ai entrepris depuis mon arrivée rue de Valois, **j'ai rencontré des personnalités exceptionnelles, des conservateurs du patrimoine admirables.** Je mesure les difficultés qui sont les leurs au quotidien, dans le rapport avec les élus, avec leur environnement, face aux des attentes des publics. Avec peu de moyens, ils savent faire beaucoup. Avec une grande expertise, une passion de leur métier, ils font vivre les musées et les centres d'archives qu'ils dirigent, ils en font des foyers vivants, des lieux de culture habités où les œuvres disent, où les documents témoignent. Je dis souvent qu'ils sont des « héros » de notre temps et que je leur porte une grande admiration. Il y a là un hommage à ceux qui, dans l'ombre, travaillent à mettre en lumière.

En devenant conservateur du patrimoine, que ce soit pour l'Etat ou pour les collectivités, **vous avez choisi d'appartenir à la fonction publique, soyez en fiers.**

La fonction publique, c'est le service du public, de tous les publics. Je sais que vous en avez fait l'expérience, tout particulièrement au cours de vos stages. **Depuis 30 ans, beaucoup a été fait pour élargir les publics de la culture.** C'est une politique cardinale du ministère depuis son origine, cela reste une priorité de mon action aujourd'hui tant les nouveaux modes d'accès aux œuvres et à la culture nous invitent sans cesse à repenser sans cesse l'offre des musées et des lieux de patrimoine.

L'Etat, les collectivités territoriales ont d'ailleurs rénové leurs institutions, en ont créé de nouvelles.

J'ai la conviction, vous le savez, qu'on ne progressera pas de façon décisive, si on ne surmonte pas les phénomènes de peur et d'intimidation devant le savoir, devant la matière culturelle, qui sont encore présents dans la société française. La culture peut rester un instrument de distinction sociale, de privilèges, d'inégalités. **Tout le sens de ma politique consiste à concilier l'excellence et l'accessibilité, l'exigence et**

l'ouverture la plus large, et l'ambition dans la continuité du travail de Sisyphe qui a été celui de mes prédécesseurs.

Ne perdez donc jamais de vue l'idéal de démocratisation culturelle.

La fonction publique, c'est aussi l'égalité des chances, l'égalité d'accès aux emplois, qui seule permet au service public de refléter, dans sa composition même, la diversité de la société française du début du XXI^e siècle.

Je sais que vous venez de régions et d'horizons sociaux différents. C'est à mes yeux une richesse.

Je suis très attaché à ce que le recrutement des conservateurs du patrimoine exprime bien toute la diversité de notre société, et ne se referme pas sur une part restreinte de celle-ci. **C'est pourquoi je fonde beaucoup d'espoir sur la classe préparatoire intégrée de l'Institut national du patrimoine**, dont la première promotion va passer le concours au mois d'août prochain et dont la deuxième promotion vient d'être sélectionnée.

Dans le même sens, comme je l'avais souhaité, je me réjouis vivement que l'Inp, avec le soutien des directions régionales des affaires culturelles, ait ouvert la possibilité, pour les candidats résidant en Outre-Mer, de passer leurs écrits dans des centres locaux.

C'est ainsi que, pour la première fois, onze candidats vont se présenter dans des centres ouverts à la Guadeloupe, à la Martinique, à la Réunion et en Guyane.

Soyez donc - chacun d'entre-vous - dans vos postes, dans vos emplois, des acteurs de cette diversité, de cette ouverture du métier, en repérant les talents, en encourageant les vocations.

La fonction publique, enfin, c'est un ensemble de missions très particulières. C'est à vous que nos concitoyens, à travers leurs élus, à travers leur Gouvernement, à travers les responsables politiques qu'ils se sont choisis, confient le soin de concevoir et de mettre en œuvre des politiques publiques qui visent l'intérêt général, qui répondent au bien commun, c'est-à-dire la *res publica*.

C'est à vous, conservateurs, qu'est confiée la haute mission de préserver d'enrichir, de faire connaître et de transmettre les trésors de nos musées, de nos archives, de nos monuments, et ces trésors de l'archéologie que certains appellent si bien les « archives du sol ».

A travers vous, la société vous charge de la rappeler à son précieux devoir de conservation et de transmission, devoir que les impératifs d'un présent envahissant et le « bombardement » d'images et de simulacres lui feraient vite oublier sans votre concours.

Soyez, à chaque instant de votre carrière, des passeurs, des témoins, des vigies qui permettent à nos contemporains de mesurer de mesurer ce que Buffon désignait par l'expression, aussi mystérieuse que poétique, de « sombre abîme du temps ».

Soyez également fiers d'être des scientifiques.

Vous êtes considérés et reconnus comme les corps scientifiques par excellence au sein de ce ministère.

C'est un très grand honneur. C'est un défi. Un conservateur du patrimoine est appelé à exercer de fortes responsabilités administratives, à diriger des établissements, des services, des équipes. C'est un aspect passionnant mais aussi exigeant de votre métier. Il ne doit jamais devenir tout le métier. Il faut sans cesse concilier en vous trois dimensions : celle du responsable, celle de l'administrateur, celle du scientifique.

Parce que le patrimoine ne se conserve et ne se transmet que dans la mesure où il se connaît, ayez toujours l'ambition d'être les meilleurs connaisseurs de vos collections.

Connaissez leur état pour assurer, avec les restaurateurs du patrimoine, leur conservation préventive et leur restauration.

Connaissez leur histoire et leur contenu pour assurer, avec les universitaires et les chercheurs, leur diffusion auprès du public le plus large.

Connaissez-les pour assurer, dans une relation éclairée avec les acteurs du marché de l'art, leur enrichissement.

En d'autres termes, connaissez-les pour les aimer et les faire aimer.

Vous êtes des scientifiques au même titre que les historiens de l'art et les historiens, et vous savez que l'histoire et l'histoire de l'art sont dans notre pays aujourd'hui deux défis

intellectuels, éducatifs et pédagogiques essentiels qui ne seront relevés correctement - j'en ai la conviction - qu'avec le concours du ministère de la Culture, c'est-à-dire le vôtre.

Voilà, cher amis, ce que je voulais vous dire aujourd'hui, en vous recevant aujourd'hui dans cette maison, qui est la vôtre. Je souhaitais vous féliciter, vous remercier et vous inviter chaleureusement, comme le dirait Spinoza, à « persévérer dans votre être » ou si l'on veut être plus voltairien, à « cultiver votre jardin ».

Je vous remercie.